تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس نصره الله

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE

UNDER THE HIGH PATRONAGE OF HIS MAJESTY KING MOHAMMED VI MAY GOD ASSIST HIM

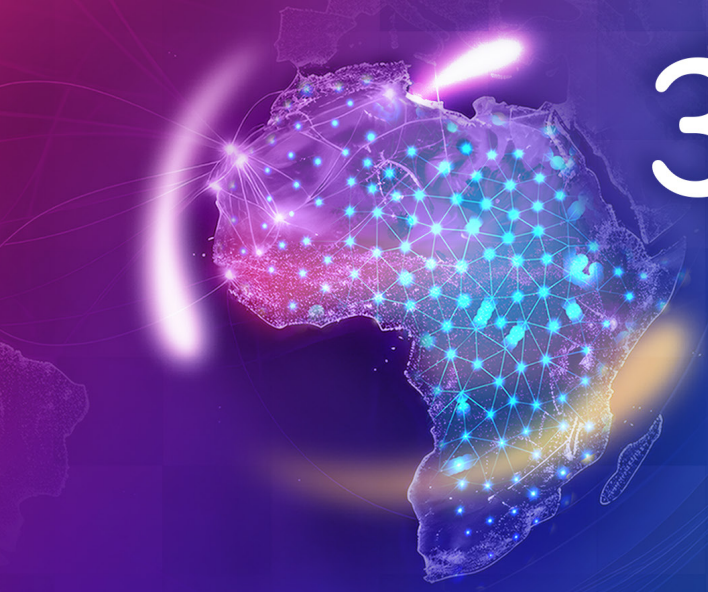
جهة الدار البيضاء سطات

REGION CASABLANCA SETTAT

المملكة المغربية
Royaume du Maroc
رئيس الحكومة
Chef du Gouvernement
وزارة الانتقال الرقمي وإصلاح الإدارة
Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration

المملكة المغربية
KINGDOM OF MOROCCO
وزارة النقل واللوجيستيك
Ministry of Transport and Logistics

# RAPPORT POST-EVENEMENT



3ème LogiTerre Édition

FORUM-SALON INTERNATIONAL MOBILITÉ-TRANSPORT-LOGISTIQUE

20 AU 22 OCTOBRE 2026 | CASABLANCA FOIRE INTERNATIONALE- AMDIE

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ
LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE

## L'ÉCONOMIE DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE, UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

ORGANISATEUR

الإتحاد الإفريقي لمنظمات النقل واللوجستيك
Union Africaine des Organisations des Transports et de la Logistique
The African Union Of Transportations and Logistics Organizations
UAOTL

CO-ORGANISATEURS

FNM
Fédération Nationale du Transport Multimodal
National Federation of Multimodal Transport

AMTRI MAROC

NOVEMBRE 2026



صاحب الجلالة الملك محمد السادس نصره الله

# EXTRAITS DES DISCOURS DE SA MAJESTÉ **LE ROI MOHAMMED VI,**

“A l’occasion de la 48éme anniversaire de la Marche verte, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L’assiste,a adressé, le 06 novembre 2023, Un Discours à Son peuple fidèle.

**[...]**

**Si, par sa façade méditerranéenne, le Maroc est solidement arrimé à l’Europe, son versant atlantique lui ouvre, quant à lui, un accès complet sur l’Afrique et une fenêtre sur l’espace américain.**

**C’est la raison pour laquelle Nous sommes déterminé à entreprendre une mise à niveau nationale du littoral, incluant la façade atlantique du Sahara marocain.**

**Nous sommes également attachés à ce que cet espace géopolitique fasse l’objet d’une structuration de portée Africaine.**

**Notre souhait est que la façade atlantique devienne un haut lieu de communion humaine, un pôle d’intégration économique, un foyer de rayonnement continental et international.**

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L’assiste, a adressé un message aux participants aux 2èmes Assises nationales de la régionalisation avancée, tenues les 20 et 21 décembre 2024 à Tanger.

**[...]**

**S’agissant de l’extension du système de transport et de mobilité pour parvenir au développement régional intégré, il est certain que ce secteur connaitra, au cours des prochaines années, une évolution rapide.**

**Cette orientation est due à la dynamique croissante, à l’œuvre dans notre pays en tant que pôle régional attractif pour les investissements et aux chantiers d’envergure lancés dans le cadre des préparatifs en cours au Maroc pour organiser la Coupe du monde 2030.**”

SOMMAIRE

3ème LogiTerre Édition

FORUM-SALON INTERNATIONAL
MOBILITÉ-TRANSPORT-LOGISTIQUE

African Union

ECOSOCC
Economic Social & Cultural Council

CAFRAD

ANP Agence Nationale des Ports

AMDL

ONCF

AACE
AFRICAN ALLIANCE FOR E-COMMERCE

Maroc PME

PORTNET
COMMERCE EXTERIEUR

# Sommaire


Préambule 7

Synthèse 8

L'édition 2026 en chiffres, délégations et acteurs 9

Cérémonie inaugurale et allocutions officielles 11

Déroulement des travaux 14

Enseignements des travaux 15

Résultats concrets 16

Recommandations 17

Rayonnement médiatique 18

Perspectives 19

Conclusion 19

Annexes 21

# PRÉAMBULE

3ème Édition LogiTerre
FORUM-SALON INTERNATIONAL
MOBILITÉ-TRANSPORT-LOGISTIQUE



# Préambule

Par Sa Haute Bienveillance, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a bien voulu placer la troisième édition du Forum-Salon international LOGITERRE sous Son Haut Patronage.

L'Union Africaine des Organisations des Transports et de la Logistique UAOTL, organisatrice de l'événement, exprime à Sa Majesté sa profonde gratitude pour cette marque de confiance, qui a conféré au Forum une audience continentale et une légitimité saluées par l'ensemble des délégations présentes.

Cette édition s'est inscrite dans le droit fil des Hautes Orientations Royales, et en particulier de l'Initiative Royale pour l'accès des États du Sahel à l'Océan Atlantique, annoncée par Sa Majesté dans le Discours du 6 novembre 2023 à l'occasion du 48e anniversaire de la Marche Verte :

**« Ainsi, pour favoriser l'accès des États du Sahel à l'Océan Atlantique, Nous proposons le lancement d'une initiative à l'échelle internationale. Néanmoins, pour qu'une telle proposition aboutisse, il est primordial de mettre à niveau les infrastructures des États du Sahel et de les connecter aux réseaux de transport et de communication implantés dans leur environnement régional. Parce que Nous sommes convaincu que cette initiative transformera substantiellement l'économie de ces pays frères et, au-delà, toute la région, le Maroc est disposé à mettre à leur disposition ses infrastructures routières, portuaires et ferroviaires. »**

Fidèle à cette vision, LOGITERRE 2026 a réuni à Casablanca, du 20 au 22 Octobre 2026, des responsables gouvernementaux, des institutions continentales, des autorités portuaires et ferroviaires, des opérateurs, des investisseurs et des experts de 41 nationalités, autour du thème « Économie du transport et de la logistique : un levier stratégique pour le développement de l'Afrique «.

Les travaux se sont attachés à traduire en propositions opérationnelles trois piliers de la politique Africaine du Royaume voulue par Sa Majesté :
L'Initiative Royale Atlantique, qui fait des corridors reliant le Sahel aux ports atlantiques un enjeu de développement partagé ;
La coopération Sud-Sud, solidaire et tournée vers les résultats, dont le Royaume est un acteur reconnu sur le continent ;
La mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAf), dont les bénéfices dépendent de réseaux de transport interconnectés et de services logistiques performants.

Le présent rapport rend compte du déroulement de cette édition, des enseignements tirés des travaux, des résultats obtenus et des recommandations que le Forum a l'honneur de soumettre à la Haute Attention de Sa Majesté.

## 2. Synthèse

### Chiffres clés

| Indicateur | LOGITERRE 2026 |
|---|---|
| Nationalités représentées | 41 |
| Visiteurs | 6 932 |
| Exposants | 85 |
| Panels de haut niveau | 7 |
| Keynotes stratégiques | 4 |
| Retombées médiatiques recensées | Télévision, Radio, Agences, Presse écrite et électronique, Presse internationale |

### Messages Forts

La performance des corridors ne se décrète pas par les seules infrastructures : elle dépend de leur gouvernance, de la qualité des services, de la circulation sécurisée de l'information, de l'énergie disponible et des compétences.

L'accès des pays enclavés à l'Atlantique est un service de corridor à organiser de bout en bout, du port à l'hinterland. Les infrastructures portuaires, ferroviaires et logistiques du Royaume ont été citées comme une référence et une source d'inspiration pour le continent.

La transition énergétique des transports doit être différenciée par mode et finançable, afin de concilier décarbonation, compétitivité et soutenabilité.

Le capital humain conditionne la réussite de l'ensemble : les métiers des corridors, du numérique, de la maintenance et de l'énergie doivent être anticipés avec les employeurs.

### Principaux Résultats ;

- Partenariat avec le Nigeria : mémorandum d'entente UAOTL – NITT – Ochenuell Mobility, signé le 22 Octobre 2026, pour l'Organisation des activités de l'UAOTL au Nigeria.
- Distinction de M. Ibrahima Yaya, président du Groupement des transporteurs terrestres du Cameroun (GTTC), pour son engagement en faveur des corridors de la sous-région.
- Dialogue intergouvernemental entre le Maroc et le Cameroun, en présence des deux Ministres des Transports.
- 21 recommandations organisées en cinq initiatives, base du Livre blanc LOGITERRE 2026.

### Recommandations Phares ;

- Organiser deux à trois corridors atlantiques pilotes, gouvernés de bout en bout,au service de l'accès des pays enclavés à la mer.
- Faciliter les échanges dans le cadre de la ZLECAf par la simplification et la dématérialisation des formalités de transit.
- Assurer l'interopérabilité numérique entre les guichets uniques du commerce extérieur et les plateformes portuaires nationales, dans un cadre de confiance garantissant la sécurité et la souveraineté des données.
- Engager des corridors portuaires et logistiques verts, adossés à des trajectoires basses carbones par mode et à des financements adaptés.
- Doter les métropoles Africaines de plans intégrés de mobilité centrés sur l'accès à l'emploi et aux services.
- Bâtir un référentiel africain des compétences logistiques et un réseau de centres de formation spécialisés.

# 3. L'Édition 2026 en Chiffres, Délégations et Acteurs

## 3.1 Organisation et Partenaires

LOGITERRE 2026 a été organisé par l'Union Africaine des Organisations des Transports et de la Logistique (UAOTL), en Co-Organisation avec la Fédération Nationale du transport Multimodal (FNTM) et l'Association Marocaine des Transports Routiers Intercontinentaux (AMTRI Maroc).

Le Forum a bénéficié du partenariat du Ministère du Transport et de la Logistique, du Conseil de la Région Casablanca-Settat, du Centre Africain de Formation et de Recherche Administratives pour le développement (CAFRAD) et du Conseil économique, social et culturel de l'Union Africaine (ECOSOCC), sous la supervision du Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'administration..

## 3.2 Participation

L'édition a accueilli **6 932 visiteurs de 41 nationalités et 85 exposants.** Elle a réuni des représentants de gouvernements et d'organisations continentales et internationales, d'institutions financières, d'autorités portuaires et ferroviaires, ainsi que des professionnels du transport, de la logistique, des douanes et du transit, des investisseurs, des fédérations professionnelles, des chambres de commerce, des entreprises, des universités et des centres de recherche.

Parmi les délégations, celle de la République du Cameroun, conduite par le ministre des Transports, comprenait plusieurs directeurs du ministère. L'UAOTL a mobilisé ses directions régionales (Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale) ainsi que des organisations membres de 37 pays.
Une forte affluence a été enregistrée dès les premières heures de l'ouverture, et la participation s'est maintenue sur les trois journées.

## 3.3 Délégations Officielles et Organisations Participantes;

LOGITERRE 2026 a bénéficié d'une présence diplomatique, gouvernementale et institutionnelle de haut niveau, qui témoigne de l'intérêt porté par les pays frères et partenaires du Royaume aux enjeux de la connectivité Africaine.
Gouvernements

| Pays | Représentant |
|---|---|
| Royaume du Maroc | S.E.M. Abdessamad Kayouh, Ministre du Transport et de la Logistique |
| République du Cameroun | S.E.M. Jean Ernest Masséna Ngallè Bibéhè, Ministre des Transports, accompagné de plusieurs directeurs du ministère des Transports |
| République du Congo - Ministère des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande | M. Jean Gervais Missie, Conseiller chargé de la Valorisation des infrastructures de transport et des Partenariats public-privé ; M. Florent Serge Christian Dzota, Directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC) |

### Corps Diplomatique Accrédité au Royaume du Maroc

| Pays | Représentant |
|---|---|
| République de Madagascar | S.E. Joahary Ratovondrahona, Ambassadeur |
| République du Mali | S.E.M. Fafré Camara, Ambassadeur |
| République Gabonaise | S.E.M. Abdelaziz Branly Martial Oupolo, Ambassadeur |
| République du Liberia | S.E.M. Joseph F. Johnson, Ambassadeur |
| République de Gambie | S.E. Pr Omar Jah, Ambassadeur |
| République Islamique de Mauritanie | Chargé d'affaires économiques |
| République Arabe d'Égypte | S.E.M. Ahmed Nihad Abdel-Latif, Ambassadeur (cérémonie de clôture) |

### Organisations Continentales, Régionales et Internationales

| Organisation | Représentant |
|---|---|
| Commission de l'Union Africaine | S.E. l'Ambassadeur Amr Aljowaily, Directeur des citoyens et de la diaspora (CIDO), représentant du Président de la Commission |
| Conseil économique, social et culturel de l'Union Africaine (ECOSOCC) | M. Louis Cheick Sissoko, Président |
| Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale Africaine (ZLECAf) | Mme Emily Mburu-Ndoria, Directrice du commerce des services, de l'investissement, des droits de propriété intellectuelle et du commerce numérique |
| Union du Maghreb Arabe (UMA) | S.E.M. Noureddine Omar El Mokhtar, Directeur des Infrastructures |
| Académie arabe des sciences, de la technologie et du transport maritime (AASTMT), Ligue des États arabes | Dr Sara El-Gazzar, Doyenne du Collège de transport international et de logistique |
| Centre Africain de formation et de recherche administrative pour le développement (CAFRAD) | Dr Coffi Dieudonné Assouvi, Directeur général |
| Alliance Africaine pour le commerce électronique (AACE) | M. Youssef Ahouzi, Président, à la tête d'une délégation de directeurs généraux et de représentants des guichets uniques du commerce extérieur de 21 pays africains - invitée d'honneur de l'édition |
| Union Africaine des Organisations des Transports et de la Logistique (UAOTL) | M. Mustapha Chaoune, Président, organisateur du Forum, accompagné des directions régionales de l'Union (Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale) et de membres de 37 pays |

### Institutions Nationales, Territoriales et Professionnelles.

Conseil de la région Casablanca-Settat, partenaire stratégique du Forum, représenté à la cérémonie d'ouverture.

Autorités portuaires et logistiques : Tanger Med, Port Autonome de Kribi (Cameroun), Maroc PME. Fédérations et Organisations professionnelles : Fédération Nationale du Transport Multimodal (FNTM), Association Marocaine des Transports Routiers Intercontinentaux (AMTRI- Maroc), Groupement des transporteurs terrestres du Cameroun (GTTC), Nigerian Association of Road Transport Owners (NARTO).

Institutions de formation et entreprises : Nigerian Institute of Transport Technology (NITT), Ochenuell Mobility Solutions (Nigeria).

### 3.4 Programme

Le programme scientifique comptait quatre keynotes stratégiques et sept panels de haut niveau, consacrés aux corridors africains, à la ZLECAf, à la transformation numérique, à l'intermodalité, à la transition énergétique, à la mobilité urbaine et aux compétences. En parallèle, le Salon a proposé des espaces d'exposition professionnelle, des rencontres d'affaires bilatérales entre institutions et acteurs économiques (B2B et B2G) et des présentations de solutions et technologies innovantes.

# 4. Cérémonie Inaugurale et Allocutions Officielles

## 4.1 Ouverture - 20 Octobre 2026

La cérémonie inaugurale s'est tenue le 20 octobre 2026 en présence de M. Abdessamad Kayouh, ministre du Transport et de la Logistique du Royaume du Maroc ; de S.E.M. Jean Ernest Masséna Ngallè Bibéhè, ministre des Transports de la République du Cameroun, accompagné d'une délégation de haut niveau ; de S.E. l'Ambassadeur Amr Aljowaily, représentant du Président de la Commission de l'Union Africaine ; de M. Louis Cheick Sissoko, président de l'ECOSOCC ; de représentants de la Ligue des États arabes et du Secrétariat de la ZLECAf ; ainsi que d'ambassadeurs et de chefs de mission diplomatique accrédités au Royaume. Le président du Conseil de la région Casablanca-Settat s'y est fait représenter.

En ouverture, la maîtresse de cérémonie a rappelé le paradoxe africain : un continent riche de ressources, d'une population jeune et de marchés en expansion, mais dont les échanges restent freinés par des infrastructures insuffisantes, des corridors fragmentés, des procédures complexes, des coûts logistiques élevés et des cadres réglementaires non harmonisés. Elle a adressé au ministre du Transport et de la Logistique les félicitations des participants pour la Haute Confiance Royale dont il a été honoré, et salué l'Alliance Africaine pour le commerce électronique, invitée d'honneur de l'édition, présente avec une délégation de directeurs généraux et de représentants des guichets uniques du commerce extérieur de 21 pays africains.

## 4.2 M. Mustapha Chaoune, Président de l'UAOTL,

Ouvrant officiellement les travaux, le président de l'UAOTL a adressé au ministre du Transport et de la Logistique, au nom des professionnels du secteur, ses plus vives félicitations pour le renouvellement de la Haute Confiance Royale, et a souhaité que l'expérience marocaine en matière de transport et de logistique devienne une source de partage pour les pays africains frères. Il a souhaité la bienvenue au ministre des Transports du Cameroun et à sa délégation, dont la présence illustre la nécessité d'une coordination Africaine.

Il a présenté le transport et la logistique non comme de simples services d'accompagnement, mais comme des composantes à part entière de l'économie productive, qui déterminent la compétitivité des entreprises, le coût des échanges, l'attractivité des investissements et l'accès des produits africains aux marchés. Réunissant des représentants de plus de 41 pays africains et européens, cette édition entend faire de Casablanca une plateforme de dialogue africain et international, et conforter la place du Royaume comme pont entre l'Afrique et ses partenaires, en cohérence avec la coopération Sud-Sud et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Il a rappelé que la pleine réussite de la ZLECAf suppose un système de transport et de logistique à la hauteur de ses ambitions, et a appelé les participants à passer du diagnostic aux solutions, des idées aux projets et des déclarations d'intention à des partenariats mesurables. Il a affirmé que l'avenir de l'Afrique se construira par les ponts bâtis entre ses pays plutôt que par leurs frontières, et que le succès de l'édition se mesurera à la qualité des recommandations et des partenariats qui en découleront.

Il a conclu en exprimant à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, l'expression de sa profonde fidélité et de son loyalisme, avant de déclarer officiellement ouverts les travaux de la troisième édition.

## 4.3 S.E.M. Abdessamad Kayouh, Ministre du Transport et de la Logistique du Royaume du Maroc

M. le Ministre a souligné que la concrétisation des opportunités de la ZLECAf requiert des réseaux de transport interconnectés et des services logistiques plus efficaces. Il a rappelé que le développement de la connectivité et le renforcement de l'intégration Africaine constituent un choix stratégique du Royaume, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi, et a inscrit ces efforts dans les Orientations Royales, notamment l'Initiative Royale visant à permettre aux pays du Sahel d'accéder à l'Océan Atlantique. Il a présenté les grands chantiers du Royaume ;

Le port Tanger Med, relié à plus de 180 ports dans le monde, dont près de 40 en Afrique ;
Le programme de développement ferroviaire, d'environ 134 milliards de dirhams à l'horizon 2030, comprenant la ligne à grande vitesse Kenitra -Marrakech de 430 kilomètres, avec plus de 90 % des trains alimentés par des énergies propres ;

Le port Dakhla Atlantique, dont l'achèvement des travaux est prévu fin 2028 ;
Le programme de zones logistiques, de plus de 750 hectares, dont Zenata (379 ha), Lqliâa (45 ha) et le port sec d'Agadir (100 ha).

### 4.4 S.E.M. Jean Ernest Masséna Ngallè Bibéhè, Ministre des Transports de la République du Cameroun

Au nom du Gouvernement camerounais, M. le Ministre a exprimé sa profonde gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour Son Haut Patronage et pour Son engagement constant en faveur de la coopération Sud-Sud et de la solidarité entre les nations Africaines. Il a présenté les infrastructures de transport comme des « liens vivants entre les peuples », facteurs d'intégration, de paix et de stabilité, et a rappelé les défis du continent : infrastructures vieillissantes, ruptures entre réseaux, coûts logistiques élevés, difficultés de transit et besoins de financement.

Il a présenté le Cameroun comme un hub logistique naturel pour l'Afrique centrale et ses pays enclavés, en citant le corridor Bamenda-Enugu vers le Nigeria, les ports de Douala, Kribi et Limbe, les projets ferroviaires N'Gaoundéré - N'Djamena, Kribi- Campo et Kribi- Mbala, ainsi que la modernisation des corridors Douala- Bangui et Douala- N'Djamena. Il a formulé quatre propositions :

Renforcer la coopération technique et le partage d'expérience, l'expérience marocaine constituant « une source d'inspiration précieuse » pour les pays africains ;
Accélérer la digitalisation, l'interopérabilité des systèmes et la dématérialisation des formalités ;
Mobiliser des financements innovants, par une meilleure préparation des projets et des partenariats public-privé bien structurés ;
Promouvoir une mobilité plus sûre, durable et résiliente face au changement climatique.
Il a proposé que les conclusions du Forum se traduisent par une feuille de route Africaine assortie d'objectifs précis, d'un calendrier et d'un mécanisme de suivi associant États, organisations régionales, institutions financières et secteur privé, afin de « transformer les engagements de Casablanca en réalisations concrètes ».

### 4.5 S.E. l'Ambassadeur Amr Aljowaily, Directeur des Citoyens et de la Diaspora (CIDO), Représentant du Président de la Commission de l'Union Africaine

Rappelant que les corridors sont « financés, exploités et gouvernés par des femmes et des hommes », l'Ambassadeur Aljowaily a souligné la place des travailleurs, des organisations professionnelles et de la diaspora Africaine dans la connectivité du continent. Il a présenté l'apport de la diaspora sous trois formes : son capital financier, à orienter vers l'investissement productif dans les corridors ; son capital humain, pour transformer la « fuite des cerveaux » en circulation des compétences ; et son capital social, pour peser dans les instances internationales.
Il a rappelé que le transport aérien et les nouvelles technologies constitueront le thème de l'Union Africaine pour 2027. Il a formulé trois propositions :
Un réseau de professionnels de la logistique issus de la diaspora, construit avec l'UAOTL et ses associations membres ;
Un guichet logistique au sein des instruments d'investissement de la diaspora en cours d'élaboration ;
Une place pour les citoyens et les travailleurs dans le dialogue sur la planification et la gouvernance des corridors.

### 4.6 M. Louis Cheick Sissoko, Président du Conseil économique, social et culturel de l'Union Africaine (ECOSOCC)

Exprimant sa profonde gratitude à Sa Majesté le Roi pour Son Haut Patronage, M. Sissoko a rappelé que, pour les 16 pays africains sans littoral, chaque kilomètre de corridor et chaque jour d'attente pèsent sur le prix des biens essentiels. Selon la Banque mondiale, près des deux tiers des gains attendus de la ZLECAf viendront de la facilitation des échanges. Il a cité les exemples des corridors Abidjan- Lagos, Mombasa- Kampala (quatre jours de transit contre dix-huit auparavant) et de Lobito.

Il a insisté sur la responsabilité des États : appliquer les engagements pris (postes frontières à arrêt unique, guichets uniques, normes de charge à l'essieu, suppression des contrôles abusifs) et mobiliser les financements, estimés entre 130 et 170 milliards de dollars par an, notamment par les partenariats public-privé et l'épargne Africaine. Il a appelé à associer les citoyens, les transporteurs et les communautés riveraines aux décisions, et a annoncé la disponibilité de l'ECOSOCC à contribuer à la feuille de route du Forum à travers ses chapitres nationaux et ses comités sectoriels.

### 4.7 Dr Coffi Dieudonné Assouvi, Directeur Général du CAFRAD

Le Directeur Général du CAFRAD a rendu hommage à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour Son Haut Patronage et pour l'Initiative Royale Atlantique, qui fait du Royaume un pôle logistique pour l'Afrique. Il a présenté la logistique comme le cœur de la mise en œuvre de la ZLECAf et de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges, dans un contexte de chaînes de valeur mondiales sous tension, et a souligné le rôle des administrations publiques dans leur résilience.
Il a formulé trois propositions :
Faire du CAFRAD une plateforme de référence pour le développement des compétences dans le secteur de la logistique et lui confier un rôle dans la mise en œuvre de la feuille de route du Forum
Renforcer la coopération entre administrations douanières pour la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges et de la ZLECAf ;
Faire évoluer les administrations douanières du rôle de collecteurs de recettes vers celui de facilitateurs de la chaîne logistique.

### 4.8 Mme Emily Mburu-Ndoria, Directrice du commerce des services, de l'investissement, des droits de propriété intellectuelle et du commerce numérique, Secrétariat de la ZLECAf

Mme Mburu-Ndoria a présenté le transport et la logistique comme un levier indispensable de l'intégration économique continentale, sans lequel la libéralisation du commerce ne peut produire ses effets. Elle a rappelé que 50 pays, dont le Royaume du Maroc, ont signé et ratifié l'Accord de la ZLECAf, et a présenté les deux chantiers du Secrétariat en la matière : la libéralisation des services de transport, tous modes confondus, et les cadres de coopération réglementaire visant à harmoniser les règles. Elle a souligné l'importance du Marché unique du transport aérien africain (MUTAA), de l'approche multimodale des corridors et de la dimension numérique, en concluant que « pour commercer davantage avec elle-même, l'Afrique doit être mieux connectée avec elle-même ».

### 4.9 Remise des Distinctions ;

La cérémonie s'est conclue par la remise de trophées au ministre des Transports du Cameroun, au ministre du Transport et de la Logistique du Royaume, au représentant de la Commission de l'Union Africaine, au président de l'ECOSOCC et à la représentante du Secrétariat de la ZLECAf, suivie de la visite des stands par les personnalités officielles.

## 5. Déroulement des Travaux ;

### 5.1 Les keynotes Stratégiques

Tanger Med - corridors intelligents et digitalisation logistique. La keynote a présenté la donnée logistique comme une infrastructure de corridor à part entière : passer du guichet unique et de la plateforme portuaire à un corridor intelligent qui interconnecte les plateformes existantes, avec traçabilité, prévision des arrivées, documents électroniques, gouvernance partagée et cyber sécurité.

Port Autonome de Kribi - un hub logistique au service du commerce africain. Le port de Kribi a été présenté comme une porte d'entrée appelée à devenir une plateforme de transformation et de distribution pour le Cameroun, la CEMAC et le commerce intra-africain. L'accent a été mis sur la connexion du port à son hinterland par la route et le rail.

Port d'Anvers Bruges Transition énergétique - Vers un modèle africain de logistique durable. La keynote a présenté la transition comme une transformation conjointe des flux, des industries, des ports et des corridors. Sa démarche : tester, mesurer et comparer avant de déployer, en associant énergie, réglementation, financement et compétences locales.

Maroc PME - Programme PME Supply Chain. La keynote a présenté le dispositif déployé par Maroc PME avec l'AMDL pour accompagner les prestataires logistiques sur la performance, le numérique, la qualité et la transition écologique. C'est un levier national déjà structuré pour la montée en capacité des PME du secteur.

### 5.2 Les Sept Panels de Discutions ;

| Panel | Objet |
|---|---|
| 1. Corridors Atlantiques et Intégration Régionale | Transformer l'accès atlantique en corridors multimodaux réellement utilisables, y compris pour les pays enclavés, en organisant la continuité port-corridor-frontière-hinterland. |
| 2. ZLECAf, Corridors Fiables et Commerce Intra-Africain | Traduire l'intégration commerciale en opérations plus rapides, prévisibles et sûres : formalités, transparence des performances, coopération entre ports et chargeurs. |
| 3. Digitalisation et Souveraineté des Données Logistiques | Continuité numérique des corridors, interopérabilité des plateformes nationales, cybersécurité et maîtrise des données. |
| 4. Inter Modalité, Ports Secs et Sécurité Routière | Interfaces port- route- rail- plateformes, pertinence économique des équipements et sécurité des itinéraires. |
| 5. Transition Énergétique des Transports | Trajectoires bas carbone conciliant compétitivité, coûts complets et disponibilité de l'énergie. |
| 6. Mobilité Urbaine Africaine | Accès à l'emploi et aux services, qualité des transports collectifs et financement de l'exploitation. |
| 7. Compétences et Talents Pour les Corridors Africains | Métiers et qualifications liés à l'exploitation des corridors, au numérique, à la sécurité, à la maintenance et à l'énergie. |

### 5.3 Le Salon et les Rencontres d'Affaires

Les 85 exposants et Marques ont présenté leurs solutions dans les domaines du transport, de la logistique, des infrastructures et du numérique. Des rencontres B2B et B2G ont mis en relation institutions, opérateurs et investisseurs, au service de l'investissement, des partenariats et de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

### 5.4 Clôture - 22 Octobre 2026 ;

Les travaux se sont clos le 22 octobre 2026, en présence notamment de S.E.M. Ahmed Nihad Abdel-Latif, Ambassadeur de la République arabe d'Égypte au Royaume du Maroc, sur une édition placée, selon la presse nationale, « sous le signe de l'inter connectivité «. La journée a été marquée par la signature du mémorandum d'entente avec les partenaires nigérians et par la distinction d'acteurs du transport africain.

## 6. Enseignements des Travaux ;

Les keynotes et les panels convergents vers un même constat : les ruptures qui pénalisent les échanges africains se situent aux interfaces. Il s'agit des procédures de transit redondantes, d'une gouvernance fragmentée entre pays et opérateurs, des jonctions entre port, route et rail, d'une visibilité insuffisante sur les délais et les coûts, d'échanges numériques limités, des contraintes énergétiques, du financement de l'exploitation et d'un décalage entre formations et besoins. Ces ruptures appellent des réponses combinées plutôt que des projets isolés.

### 6.1 Corridors Atlantiques et Accès des Pays Enclavés à la Mer ;

Le corridor doit être pensé comme une chaîne de service gouvernée conjointement par les États de transit, les pays desservis et les opérateurs, et non comme une juxtaposition de réseaux nationaux.
L'accès à la mer des pays enclavés relève d'un service de corridor partagé, avec des conditions de transit, de suivi et de qualité de service explicites entre ports d'accès et pays de l'hinterland. C'est la traduction opérationnelle de l'Initiative Royale Atlantique.
Les investissements, notamment en ports secs, doivent suivre la demande et les flux, pour éviter des équipements sous-utilisés.
La sécurité routière doit devenir un indicateur de performance des corridors.

### 6.2 Facilitation des Échanges et Continuité Numérique ;

La ZLECAf ne produira ses effets que si les formalités de transit sont progressivement simplifiées et dématérialisées sur des axes volontaires.
La transparence des coûts, délais et fiabilité est un levier de compétitivité ; une charte volontaire de performance des corridors a été proposée.
Les plateformes portuaires et les guichets uniques nationaux doivent pouvoir échanger les données utiles au mouvement des marchandises. L'objectif n'est pas de les remplacer ni de les centraliser, et la confidentialité commerciale doit être préservée.

### 6.3 Transition Énergétique des Transports ;

Il n'existe pas de trajectoire unique : les priorités diffèrent entre maritime, route, rail et urbain selon les technologies disponibles, le coût complet et l'accès à l'énergie.
Les corridors verts doivent s'adosser à des flux réels et à une performance carbone mesurable.
Le coût initial et le coût du capital sont les principaux freins pour les opérateurs africains, en particulier les PME de transport.

### 6.4 Mobilité Urbaine ;

La performance des systèmes urbains se mesure à l'accès effectif à l'emploi et aux services, et non au seul volume d'infrastructures construites.
L'exploitation, la maintenance et l'accessibilité tarifaire doivent être financées dès la conception des projets.
Les métropoles Africaines gagneraient à mutualiser leurs expériences par des coopérations techniques.

### 6.5 Compétences et Talents ;

Les métiers des corridors, du numérique, de la sûreté, de la maintenance et de l'énergie évoluent rapidement et doivent être anticipés avec les employeurs.
La mise en réseau des centres de formation et la reconnaissance mutuelle de certaines certifications faciliteraient la mobilité des compétences sur le continent.

## 7. Résultats Concrets

### 7.1 Mémorandum d'entente UAOTL - NITT - Ochenuell Mobility;

Le Jeudi 22 Octobre 2026, en marge du Forum, l'UAOTL a signé un mémorandum d'entente avec le Nigerian Institute of Transport Technology (NITT), institution publique nigériane de formation et de développement technologique dans le transport et la logistique, et Ochenuell Mobility Solutions, entreprise nigériane spécialisée dans le transport durable et la sécurité routière.

Aux termes de ce mémorandum, le NITT accueillera les conférences et dialogues stratégiques de l'UAOTL au Nigeria et facilitera l'adhésion des autorités gouvernementales. Ochenuell apportera son appui à l'organisation, aux contenus et à la mobilisation d'experts. Les parties s'engagent à mobiliser les acteurs nigérians du transport et de la logistique au sein de l'UAOTL.

Ce partenariat étend le rayonnement de l'UAOTL, et à travers elle celui de la plateforme de dialogue née à Casablanca, à la première économie d'Afrique de l'Ouest par sa population.

### 7.2 Reconnaissance des Acteurs du Transport Africain ;

M. Ibrahima Yaya, président du Groupement des transporteurs terrestres du Cameroun (GTTC), a été distingué pour son engagement dans le rapprochement des organisations professionnelles et le développement des corridors de la sous-région. Aux côtés de la Nigerian Association of Road Transport Owners (NARTO), le GTTC entend renforcer les synergies entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. Dans ce prolongement, il réunira à Garoua, du 8 au 11 Décembre 2026, son assemblée générale avec les autorités camerounaises et nigérianes.

### 7.3 Dialogue Intergouvernemental ;

La présence et la participation du Ministre des Transports du Cameroun, aux côtés du ministre du Transport et de la Logistique du Royaume, a donné au Forum une dimension intergouvernementale. La presse camerounaise en a rendu compte sous le titre « Yaoundé et Casablanca s'unissent pour connecter l'Afrique ».

### 7.4 Un Corpus de Recommandations Structuré ;

Les sept panels ont produit 21 recommandations, organisées en cinq initiatives stratégiques et assorties d'une feuille de route 2026-2030. Ce corpus, présenté en annexe, constituera la base du Livre blanc de LOGITERRE 2026.



## 8. Recommandations ;

Les recommandations ci-après synthétisent les cinq initiatives issues des travaux. Leur mise en œuvre repose sur des partenaires volontaires, des pilotes de taille maîtrisée, des résultats mesurés avant toute réplication, et le respect des compétences des États et des institutions concernées.

### Recommandation 1 - Des corridors atlantiques intégrés au service des pays enclavés

**Objectif**. Rendre plus rapides et plus prévisibles les chaînes reliant ports, frontières, plateformes, routes, rail et marchés intérieurs, notamment pour les pays du Sahel.

**Actions prioritaires :**

Instaurer une gouvernance concertée des corridors entre États de transit, pays desservis et opérateurs

Sélectionner deux à trois corridors économiques pilotes et en diagnostiquer les ruptures de bout en bout ;

Conclure des accords port-corridor facilitant l'accès maritime des pays enclavés ;

Conditionner les ports secs à leur pertinence économique et faire de la sécurité routière un objectif de performance.

Cette recommandation accompagne l'ouverture de la façade atlantique aux pays du Sahel, en s'appuyant sur les infrastructures portuaires, ferroviaires et logistiques que le Royaume met à leur disposition.

### Recommandation 2 - La facilitation des échanges et l'interopérabilité numérique

**Objectif.** Rendre les engagements de la ZLECAf opérants sur le terrain en réduisant les délais, les ressaisies et l'incertitude aux frontières.

**Actions prioritaires :**

Simplifier et dématérialiser progressivement les formalités de transit sur des axes volontaires ;

Adopter une charte volontaire de performance des corridors (coûts, délais, fiabilité) ;

Définir un socle d'interopérabilité entre plateformes portuaires et guichets uniques nationaux, sans remplacer les systèmes existants ;

Établir une charte de confiance encadrant le partage des données et la cyber sécurité.

Elle contribue à donner une traduction concrète à l'intégration économique continentale et à l'émergence d'un marché africain unifié.

### Recommandation 3 - Des corridors verts et une mobilité bas carbone

**Objectif.** Réduire les émissions des transports en préservant la compétitivité et la soutenabilité financière.

**Actions prioritaires :**

Établir des trajectoires bas carbone différenciées par mode, à l'horizon 2030-2040 ;

Expérimenter des corridors portuaires et logistiques verts adossés à des flux réels ;

Mobiliser des financements adaptés aux opérateurs africains : garanties, crédit-bail, partage des risques.

Elle tire parti des expériences acquises sur le continent, notamment au Maroc, en matière d'énergies renouvelables, au service d'une croissance durable et partagée.

### Recommandation 4 - Une mobilité urbaine accessible et performante

**Objectif.** Améliorer l'accès des populations urbaines à l'emploi et aux services, ainsi que la régularité et la sécurité des transports collectifs.

**Actions prioritaires :**

Mettre en place des plans intégrés de mobilité métropolitaine ;

Créer une coopération technique entre métropoles Africaines ;

Structurer des financements fondés sur la qualité de service et couvrant l'exploitation.

Elle place le citoyen au cœur des politiques de transport, au service du développement humain et de la cohésion sociale.

### Recommandation 5 - Les compétences et métiers des corridors 2030

**Objectif.** Adapter la formation et la certification aux transformations des ports, des corridors, du numérique et de l'énergie.

**Actions prioritaires :**

Créer un référentiel africain des compétences logistiques critiques, établi avec les employeurs ;

Mettre en réseau les centres de formation spécialisés ;

Expérimenter la reconnaissance mutuelle de certaines certifications, avec l'accord des autorités compétentes.

Elle valorise le capital humain africain et le partage d'expertise entre pays du continent, dans un esprit de coopération Sud-Sud.

### Calendrier Indicatif

| Période | Priorités |
|---|---|
| Novembre-Décembre 2026 | Consolidation des conclusions des panels ; publication du Livre blanc LOGITERRE 2026. |
| 1er Semestre 2027 | Mobilisation des États et partenaires volontaires ; désignation des points focaux ; sélection des pilotes. |
| 2e Semestre 2027 | Études de préfaisabilité ; protocoles d'échange ; préparation des financements. |
| 2028 | Lancement des premiers pilotes ; tableau de bord et revue intermédiaire. |
| 2029-2030 | Évaluation des résultats et extension régionale des pilotes probants. |

## 9. Rayonnement Médiatique.

LOGITERRE 2026 a bénéficié d'une couverture médiatique nationale et internationale d'une cinquantaine de retombées, en arabe, en français, en amazighe et en anglais. Elle a mis en avant le rôle du Royaume comme carrefour de la connectivité Africaine.

| Catégorie | Médias |
|---|---|
| Télévision, Agences et Médias Officiels | Al Aoula (SNRT), journal télévisé du 20 octobre ; SNRT News, trois articles (20, 21 et 22 octobre) ; Tamazight (SNRT), journal télévisé ; Medi1 TV, édition « Al Massaiya » ; Medi1 News / MAP ; M24 / MAP ; MAP Express, dépêches en arabe et en français ; 2M.ma, article, vidéos et reels ; Agence de presse saoudienne (SPA) ; 2M, Instagram ; ministère du Transport et de la Logistique, Facebook ; Agence MAP, Facebook. |
| Radio | Radio Plus ; Radio Nationale (SNRT) ; Radio Régionale de Casablanca (SNRT) ; Medradio ; MFM Radio ; Radio Aswat ; Medi1 Radio. |
| Presse Électronique | Maroc Hebdo ; Maroc Diplomatique ; La Quotidienne ; Atlasinfo ; InfoMagazine ; Maritime News (trois articles) ; La Vérité ; Dpress ; L'Économiste ; Le 7 TV ; Attasiaa ; Journal24 ; Kifache ; Ahdath.info ; Madar21 ; Anwar Press ; Assabah ; La Vie Éco ; MA24TV ; Afrique Diplomatique. |
| Presse Écrite | Challenge, n° 1031, dossier et entretien avec le président de l'UAOTL ; Assahraa Al Maghribia (22 octobre) ; Bayane Al Yaoume (22 octobre). |
| Presse Internationale | Al Ahram, Égypte (27 octobre) ; Al Gomhuria, Égypte (24 octobre) ; La Cible, Cameroun (26 octobre) ; AB News, Cameroun, à la une (23 octobre) ; News Africa 54 (24 octobre) ; 225 Chrono Logistique, Côte d'Ivoire. |

La couverture internationale, en Égypte, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et en Arabie saoudite, témoigne de l'écho continental et au-delà de l'édition, ainsi que de la reconnaissance du modèle marocain en matière de transport et de logistique.

## 10. Perspectives

**Livre blanc LOGITERRE 2026** : publication, d'ici la fin de l'année 2026, des 21 recommandations consolidées, destinées aux gouvernements, aux institutions continentales et aux opérateurs.
Suivi des recommandations : mobilisation, dès 2027, de partenaires volontaires pour les premiers pilotes, notamment sur les corridors atlantiques.

**Partenariats :** mise en œuvre du mémorandum signé avec les partenaires nigérians et extension de la coopération à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et centrale.
Quatrième édition : **du 09 au 11 Novembre 2027.**

Elle consolidera LOGITERRE comme le rendez-vous continental de référence sur la connectivité Africaine et sera l'occasion de présenter un premier bilan des pilotes engagés.

## 11. Conclusion

La troisième édition de LOGITERRE a confirmé la vocation de Casablanca comme carrefour du dialogue africain sur le transport et la logistique, et la place du Royaume comme partenaire de référence pour la connectivité du continent. Les travaux ont montré que l'Initiative Royale Atlantique, la coopération Sud-Sud et la ZLECAf trouvent dans les corridors, les ports, les plateformes et les compétences des leviers concrets de mise en œuvre.

L'Union Africaine des Organisations des Transports et de la Logistique renouvelle à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, l'expression de sa profonde gratitude pour Son Haut Patronage, ainsi que son engagement à œuvrer, dans le sillage de Ses Hautes Orientations, au service de l'intégration et du développement du continent africain.

Puisse Dieu, le Tout-Puissant, préserver Sa Majesté le Roi, Lui accorder santé et longue vie, et L'assister dans Ses nobles desseins au service de Son peuple fidèle et de l'Afrique.

**Casablanca, le 12 Novembre 2026**

**Mustapha CHAOUNE**
**Président de l'Union Africaine des Organisations Des Transports et de la Logistique (UAOTL)**

# ANNEXES



3ème Édition LogiTerre
FORUM-SALON INTERNATIONAL
MOBILITÉ-TRANSPORT-LOGISTIQUE

# ANNEXES



## Annexe 1 - Les Recommandations des Panels

| Pilier Stratégique | Recommandation | Actions Prioritaires | Parties Prenantes Clés & Horizon Cible |
|---|---|---|---|
| **Pilier 1 :** Corridors Atlantiques Intégrés et Désenclavement du Sahel | **Rec. 1 : Corridors Atlantiques Intégrés** Mettre en place des corridors logistiques fluides et à haute vélocité reliant les façades portuaires atlantiques aux arrière-pays et aux États enclavés du Sahel. | ▪ Instituer des organes conjoints de gouvernance de corridor associant les États et les opérateurs. ▪ Réaliser des diagnostics de friction de bout en bout sur deux à trois corridors économiques pilotes. ▪ Conclure des accords Port-Corridor consacrant des modalités explicites d'accès maritime. ▪ Subordonner le développement des ports secs à une demande avérée du marché et intégrer les indicateurs de sécurité routière aux indicateurs clés de performance (KPI) des corridors. | Ministères chargés des Transports, Autorités portuaires, États de transit, Autorités des arrière-pays sahéliens, UAOTL |
| **Pilier 2 :** Facilitation des Échanges et Interopérabilité Numérique | **Rec. 2 : Opérationnalisation de la ZLECAf et Interopérabilité des Données** Traduire les engagements commerciaux continentaux en efficience opérationnelle sur le terrain par la réduction des délais frontaliers, de la redondance des données et des entraves administratives. | ▪ Dématérialiser progressivement les formalités de transit transfrontalier le long d'axes commerciaux volontaires. ▪ Adopter une Charte volontaire de performance des corridors imposant la transparence sur les coûts, les délais de séjour et la fiabilité. ▪ Définir un référentiel commun d'interopérabilité des données reliant les systèmes communautaires portuaires (PCS) et les guichets uniques nationaux. ▪ Établir une Charte de confiance numérique garantissant la confidentialité des données commerciales et la cybersécurité. | **2026-2028** Secrétariat de la ZLECAf, AACE, Guichets uniques nationaux, Administrations douanières, UAOTL |
| **Pillar 3:** Low-Carbon Energy Transition | **Rec. 3: Green Logistics Corridors and Decarbonization** Green Logistics Corridors & Decarbonization | ▪ Formulate mode-specific low-carbon trajectories tailored for the 2030-2040 horizon. ▪ Pilot Green Port and Green Logistics Corridors anchored in real commercial trade flows. ▪ Structure tailored financial mechanisms (guarantees, equipment leasing, risk-sharing) for transport SMEs. | Ministries of Energy & Transport, Development Finance Institutions (DFIs), Transport Federations, UAOTL |
| **Pilier 4 :** Mobilité Urbaine Accessible et Durable | **Rec. 4 : Corridors Logistiques Verts et Décarbonation** Réduire l'empreinte carbone des transports tout en préservant la compétitivité logistique et la viabilité financière des opérateurs africains. | ▪ Élaborer des trajectoires bas carbones spécifiques par mode de transport à l'horizon 2030-2040. ▪ Piloter des ports verts et des corridors logistiques verts adossés à des flux commerciaux réels. ▪ Structurer des mécanismes financiers adaptés (garanties, crédit-bail d'équipements, partage des risques) à destination des PME du secteur des transports. | **2027-2030** Ministères de l'Énergie et des Transports, Institutions financières de développement (IFD), Fédérations de transport, UAOTL |
| **Pilier 5 :** Capital Humain et Compétences à l'Horizon 2030 | **Rec. 5 : Cadre Continental des Compétences et Réseau de Qualification** Aligner la formation professionnelle, les cursus techniques et les certifications sur les mutations numériques, maritimes, de maintenance et d'énergies propres. | ▪ Élaborer un Référentiel africain des compétences critiques de la chaîne logistique en concertation directe avec les employeurs du secteur. ▪ Constituer un réseau interconnecté d'instituts spécialisés de formation aux métiers du transport et de la logistique. ▪ Expérimenter des dispositifs de reconnaissance mutuelle des certifications techniques clés sous la supervision des autorités nationales compétentes | NITT, CAFRAD, Instituts de formation professionnelle, Autorités portuaires régionales, Employeurs du secteur, UAOTL |

## Annexe 2 - Mémorandum d'Entente UAOTL - NITT - Ochenuell Mobility

| Élément | Contenu |
|---|---|
| **Date** | 22 Octobre 2026, Casablanca |
| **Parties** | Union Africaine des Organisations des Transports et de la Logistique (UAOTL), Casablanca ; Nigerian Institute of Transport Technology (NITT), Zaria ; Ochenuell Mobility Solutions Limited, Abuja |
| **Signataires** | M. Mustapha Chaoune, Président de l'UAOTL ; Directeur général du NITT ; Directeur général d'Ochenuell Mobility Solutions |
| **Objet** | Promouvoir les objectifs de l'UAOTL au Nigeria et au-delà : accueil de conférences et de dialogues stratégiques par le NITT, adhésion des autorités gouvernementales, appui d'Ochenuell à l'organisation, aux contenus et à la mobilisation d'experts, mobilisation des acteurs nigérians au sein de l'UAOTL. |
| **Portée** | Accord-cadre initial, appelé à être complété par des accords spécifiques selon les activités engagées. |



3ème Édition LogiTerre
FORUM-SALON INTERNATIONAL
MOBILITÉ-TRANSPORT-LOGISTIQUE

# RENDEZ-VOUS L'ANNÉE PROCHAINE

## DU 9 AU 11 NOVEMBRE 2027

MERCI POUR VOTRE CONFIANCE !

www.logiterre-expo.com